

FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR SOCIAL

M
E
D
I
C
O
-
S
O
C
I
A
L
E

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Assistant Socio-Educatif (Catégorie B)	SUR TITRES AVEC EPREUVES : - Spécialité "Assistant de service social": ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social et aux candidats titulaires d'un des diplômes, certificats ou autres titres mentionnés à l'article 218 du code de la famille et de l'aide sociale délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, - Spécialité "Education spécialisée": ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, - Spécialité "Conseil en économie sociale et familiale": ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de conseiller en économie familiale et sociale.	Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur : du 5 juin 2012 au 27 juin 2012 Date limite de dépôt : 5 juillet 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs	4 octobre 2012	CDG 22	CDG 29 CDG 35 CDG 56
				CDG 27	CDG 14 CDG 50 CDG 61 CDG 76
				CDG 53	CDG 44 CDG 49 CDG 72 CDG 85
Educateur de Jeunes Enfants (Catégorie B)	SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.	Inscriptions closes	7 février 2012	CDG 29	CDG 22 CDG 35 CDG 56
				CDG 44	CDG 49 CDG 53 CDG 72 CDG 85
				CDG 76	CDG 14 CDG 27 CDG 50 CDG 61
Moniteur Educateur (Catégorie B)	SUR TITRE AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur. <i>(Sous réserve des besoins déclarés dans le Grand-Ouest).</i>	Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg25.org : du 24 janvier 2012 au 22 février 2012 Date limite de dépôt : 1 mars 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	15 mai 2012	Rattachement au CDG 25 pour le Grand Ouest 21, rue de l'Etuve BP 416 25208 MONTBELIARD Cedex Tél : 03.81.99.36.36.	
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1ère classe (Catégorie C)	INTERNE AVEC EPREUVES : ouvert aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours de deux années au moins de services publics effectifs effectuées auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique. EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. 3ème CONCOURS AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice pendant une période de quatre ans au moins soit d'une ou de plusieurs activités professionnelles privées accomplies auprès de jeunes enfants, soit d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, soit d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'association.	Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur : du 15 mai 2012 au 6 juin 2012 Date limite de dépôt : 14 juin 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs	17 octobre 2012	CDG 14	-
				CDG 27	CDG 76
				CDG 35	CDG 22 CDG 29 CDG 56
				CDG 44	CDG 85
				CDG 49	CDG 53 CDG 72
				CDG 50	-
CDG 61	-				

FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Médecin (Catégorie A)	SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre de médecin délivré par l'un des Etats membre de la Communauté européenne ou l'un des autres Etats partie à l'accord sur l'Espace économique européen et visé à l'article L. 356-2 du code de la santé publique.	Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg76.fr : 2 octobre 2012 au 7 novembre 2012 Date limite de dépôt : 15 novembre 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	7 février 2013	CDG 76 pour le Grand Ouest	

FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Rééducateur Cadre de Santé (Catégorie A)	<p>INTERNE SUR TITRES : : ouvert aux fonctionnaires territoriaux titulaires du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, relevant du cadre d'emplois des rééducateurs, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans leur cadre d'emplois, ainsi qu'aux agents non titulaires territoriaux titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois d'assistant médico-technique territorial et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, ayant accomplis au moins cinq ans de services effectifs en qualité de rééducateur territorial.</p> <p>SUR TITRE AVEC EPREUVE : ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois des rééducateurs territoriaux, ainsi que du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de rééducateur pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.</p> <p><i>(Sous réserve des besoins déclarés dans le Grand-Ouest).</i></p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg25.org :</u></p> <p>du 17 janvier 2012 au 15 février 2012</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u></p> <p>23 février 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur</p>	24 et 25 mai 2012	<p>Rattachement au CDG 25 pour le Grand Ouest 21, rue de l'Etuve BP 416 25208 MONTBELIARD Cedex Tél : 03.81.99.36.36.</p>	
Infirmier (Catégorie B)	<p>SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier.</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u></p> <p>2 octobre 2012 au 7 novembre 2012</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u></p> <p>15 novembre 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs</p>	7 février 2013	<p>CDG 22</p> <p>CDG 61</p> <p>CDG 85</p>	<p>CDG 29 CDG 35 CDG 56</p> <p>CDG 14 CDG 27 CDG 50 CDG 76</p> <p>CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 72</p>
Auxiliaire de Puériculture de 1ère classe (Catégorie C)	<p>SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires du certificat d'Auxiliaire de Puériculture institué par le décret du 13 août 1947 ou titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture ou titulaires du diplôme professionnel d'Auxiliaire de Puériculture. Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'état d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u></p> <p>du 13 décembre 2011 au 11 janvier 2012</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u></p> <p>19 janvier 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs</p>	à compter du 5 mars 2012	<p>CDG 35</p> <p>CDG 61</p> <p>CDG 85</p>	<p>CDG 22 CDG 29 CDG 56</p> <p>CDG 14 CDG 27 CDG 50 CDG 76</p> <p>CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 72</p>
Auxiliaire de Soins de 1ère classe (Catégorie C)	<p>SUR TITRES AVEC EPREUVES : .</p> <p>1° <u>Pour la spécialité aide-soignant</u> : aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant, du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, du diplôme professionnel d'aide-soignant ou autres diplômes, certificats ou titres mentionnés aux articles L. 4391-1 à L. 4391-4 du code de la santé publique ;</p> <p>2° <u>Pour la spécialité aide médico-psychologique</u> : aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ;</p> <p>3° <u>Pour la spécialité assistant dentaire</u> : aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre au moins de niveau V inscrit au répertoire national des certifications professionnelles délivré dans le domaine dentaire.</p> <p>Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier après 1971 ou du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique après 1979.</p> <p><i>Seules les spécialités recensées seront ouvertes (à consulter sur les avis de concours).</i></p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u></p> <p>14 mai 2013 au 19 juin 2013</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u></p> <p>27 juin 2013</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs</p>	à compter du 17 octobre 2013	<p>CDG 22</p> <p>CDG 50</p> <p>CDG 61</p> <p>CDG 76</p> <p>CDG 85</p>	<p>CDG 29 CDG 35 CDG 56</p> <p>CDG 14</p> <p>-</p> <p>CDG 27</p> <p>CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 72</p>

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Intitulé de l'examen	Conditions d'accès à l'examen	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Examen organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Educateur Chef de Jeunes Enfants (Catégorie B)	Ouvert aux Educateurs de jeunes enfants ayant un an d'ancienneté dans le 8ème échelon de leur grade et les éducateurs principaux sans condition d'ancienneté, comptant trois ans de services dans le cadre d'emplois.	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg72.fr :</u> du 29 novembre 2011 au 28 décembre 2011</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u> 30 janvier 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur</p>	13 mars 2012	CDG 72 pour le Grand Ouest	
Agent Social de 1ère classe (Catégorie C)	Ouvert aux agents sociaux de 2ème classe ayant atteint le 4ème échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade.	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u> du 15 mai 2012 au 20 juin 2012</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u> 28 juin 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs.</p>	17 octobre 2012	CDG 22	CDG 29 CDG 35 CDG 56
				CDG 27	CDG 14 CDG 50 CDG 61 CDG 76
				CDG 85	CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 72